

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 3 juin 2025 à 18h30

Education Nationale : Présents : Directrice de l'école et Présidente : Mme Pilache,
Enseignantes de l'école : Mmes Guillemeau, Martin et Fontenay.
Excusées : Mme Ducasse (Inspectrice de l'Education Nationale).

DDEN :

Mme Chereau

Représentantes des parents d'élèves :

Présentes : Mmes Fave, Picard Lapalus, Duarte Sola, Das Neves.

Représentants municipaux :

Mme Herrebrecht : conseiller municipal.

1– Fonctionnement du Conseil d'école

1.1 Adoption du procès-verbal du conseil d'école précédent

Après relecture par les différents membres du conseil d'école, ce procès-verbal a été validé avant sa diffusion par la directrice sur Klassly.

1.2 Rappel des compétences du conseil d'école

Le règlement est connu par tous les participants.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Martin enseignante.

2- Restauration scolaire et hygiène

Néant

3- Vie scolaire

3.1 Rentrée 2025-2026

- Équipe pédagogique

L'équipe enseignante composée de Mmes Guillemeau, Martin et Fontenay reste inchangée. Actuellement, Mme Pilache ne sait pas si elle sera toujours sur l'école à la rentrée. Le nom de la personne qui assurera la décharge de direction n'est pas connu à ce jour. En ce qui concerne l'équipe ATSEM, suite au départ en retraite de Patricia Longuet ce lundi 2 juin à 13h, nous ne savons pas qui la remplacera et nous ne savons pas combien d'ATSEM seront réellement présentes pour terminer l'année scolaire en cours. Actuellement, une ATSEM est rattachée à l'école et une volante est aussi présente jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pas de remplacement actuellement pour les classes des MS/GS. La mairie, pleinement consciente que la situation actuelle n'est pas idéale, met tout en œuvre pour garantir un retour rapide à une organisation sereine et efficace sachant aussi qu'une ATSEM est en arrêt longue maladie depuis le début de l'année scolaire. Elle précise aussi que deux recrutements sont en cours afin de renforcer l'équipe.

Ainsi, lors de la rentrée prochaine, l'école devrait disposer d'un effectif complet de 4 ATSEM.

- Effectifs et structure de l'école

A la rentrée 2026, les effectifs sont actuellement les suivants : 32 PS, 33 MS, 31 GS. Ils vont certainement évoluer encore.

Pour effectuer les compositions des classes, structure pas encore été décidée, la ligne de conduite sera les GS à 24 qui est une priorité académique.

Comme chaque année, les enseignantes de GS se mettront en lien avec les enseignantes de CP des écoles recevant

les élèves de GS sortant de Léon Frapié, ceci afin d'assurer la meilleure continuité possible entre les cycles.

Les GS iront visiter l'école Détraves le mardi 1^{er} juillet. Une communication sur les klassly va être faite pour demander des parents accompagnateurs pour des raisons de sécurité. Le trajet s'effectuera à pied.

- Rentrée des classes

Elle aura lieu le lundi 1er septembre. Fin août, une communication par les klassly de classe sera effectuée précisant son déroulement pour les MS et GS. Les listes de classe y seront également diffusées (plus d'affichage extérieur). En ce qui concerne la rentrée des PS, elle aura lieu en demi groupe le lundi 1er et mardi 2 septembre et tous les élèves feront leur rentrée ensemble le jeudi 4 septembre. Ce dispositif a été présenté aux familles lors des entretiens individuels pour les inscriptions. Une communication précisant le jour exact de rentrée de chaque enfant sera faite par la directrice par mail avant les vacances d'été. Les visites de l'école pour les futurs petits ont commencé depuis le lundi 2 juin.

3.2 Rencontres parents-enseignants

Elles ont eu lieu en février et des entretiens réguliers sont faits. Comme indiqué en début d'année, fin juin, le livret Kidoo et le tableau « point d'étape » seront remis aux parents. Ils sont à conserver précieusement par les familles tout au long de la scolarité des enfants car l'école n'en garde aucune copie.

3.3 La coopérative scolaire

L'équipe enseignante souhaite remercier l'ensemble des familles pour leur participation en faveur de la coopérative qui aura permis de pouvoir proposer différentes animations et sorties aux élèves. Il est encore trop tôt pour dire le bénéfice réalisé par la vente de torchons.

Il est aussi trop tôt pour donner le montant exact du solde de fin d'année. Néanmoins ce dernier sera positif.

3.4 Modalités de présentation des fédérations des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

La directrice demande aux fédérations si elles pourront se présenter lors des réunions de rentrée dans chaque classe. Validé.

En parallèle, une distribution des flyers de présentation des fédérations sera réalisée par le biais des pochettes de correspondances.

3.5 Organisation des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

A la rentrée, une commission électorale sera constituée par la directrice, une enseignante et deux représentants des parents d'élèves pour définir le calendrier électoral. L'organisation humaine pour la préparation et la réalisation des élections seront abordées en septembre. Le vote pour le maintien exclusivement par correspondance comme les années précédentes, est soumis au vote. Si toutefois, le vote électronique est proposé, ce dernier sera mis en place.

Ce vote est adopté à l'unanimité.

4- Activités périscolaires : réponses de la Mairie

4.1 Est-ce qu'un projet éducatif périscolaire est mis en place ?

Des projets éducatifs ont été mis en place cette année. Ils sont consultables auprès du directeur du centre en le lui demandant.

4.2 Pourquoi depuis plusieurs mois les parents rentrent dans l'enceinte de l'école pour récupérer les enfants ?

Les fédérations de parents font remonter le problème suivant pendant l'accueil du soir : le portail reste ouvert sans

surveillance et les parents entrent librement dans la cour pour récupérer leur enfant.

La mairie répond que pour limiter les encombrements à la sortie, une nouvelle organisation sera mise en place : les parents resteront à l'extérieur et une table sera installée devant l'entrée pour l'appel des enfants.

5- Partie Pédagogique du projet d'école

5.1 Fête de l'école

Les fédérations de parents ont envoyé un mail avec le déroulement de la fête de l'école du vendredi 20 juin. La fête est organisée par les fédérations de parents d'élèves avec le support de parents bénévoles. La directrice leur rappelle qu'elle ne sait pas si le matériel demandé sera livré comme veille de la fête de la musique et que plusieurs écoles ont leur fête en même temps. Pas de retour précis à ce jour de la mairie si ce n'est qu'il nous avait été demandé si nous pouvions déplacer la fête d'école.

Suggestion des fédérations : programmer la fête de l'école plus tôt dans l'année pour éviter les problèmes liés à la disponibilité du matériel et aux contraintes de calendrier du mois de juin ? L'équipe enseignante est favorable. Réflexion à avoir dès le début d'année scolaire prochaine.

Le vendredi 20 Juin : toutes les classes défileront pour présenter leurs créations.

Ouverture des portes à 19h00. Début de la fête à 19h15. Les modalités précises du point de rendez-vous pour chaque classe seront communiquées ultérieurement par les enseignantes.

Tickets : 5 € avec la pré vente proposée tous les matins de 8h20 à 8h30 du 16 juin au 20 juin inclus.

Une « image code » pour contrôler les entrées.

Les parents souhaitent pouvoir installer dans le calme et demanderont à la coordinatrice s'ils peuvent venir à 18h30 pour l'installation. Discussion autour de l'organisation de ce moment (matériel, mise en place, organisation, ...).

La FCPE octroie une subvention d'environ 60 euros par école pour la kermesse. Les fédérations de parents proposent d'acheter une machine à bulles. L'équipe enseignante valide et les remercie.

5.2 Point sortie fin d'année

Compte tenu du grand nombre de manifestations (dont le coût a été pris en charge par la coopérative de l'école) déjà proposées aux élèves cette année, de l'incertitude liée au bon fonctionnement matériel du bus de la mairie et du risque de perte des arrhes en cas d'annulation d'une sortie, le conseil des maîtres a fait le choix de prioriser l'achat de matériel pour la cour de récréation, afin d'assurer une utilisation pertinente et sécurisée des fonds de la coopérative.

5.3 Rugby

Toutes les classes ont participé à cette super journée anniversaire des 10 ans du Roc'Ecole au stade Robert Barran. L'équipe tient à remercier les parents, le club et la Mairie d'avoir permis de faire de cette journée une vraie fête sportive qui grave bien les mémoires de tous. Une organisation différente a été proposée à cette occasion. Cette journée a été mise en avant par la Ligue Ile de France de rugby avec le soutien de la FFR pour promouvoir le rugby scolaire à l'échelle de la région Ile de France.

5.4 Interventions RASED

Depuis plusieurs semaines, Karine Besombes enseignante spécialisée du RASED intervient dans les classes de GS de façon hebdomadaire. Elle propose des séances en fonction des besoins exprimés par les enseignantes. Cette année, pour les 2 classes, afin de travailler l'encodage (langage écrit), un projet autour de la réalisation d'un album collectif est réalisé. Les séances ont lieu en petits groupes.

6- Sécurité et équipement

6.1 Point sur la sécurité à l'école

Le second exercice évacuation incendie aura lieu avant la fin de l'année. La directrice a contacté la personne de la mairie pour fixer la date. Elle est dans l'attente d'une réponse.

7- Questions diverses posées par les fédérations

Pour la mairie :

7.1 Serait-il envisageable qu'un animateur de Frapié intègre l'équipe encadrante des enfants de petite section le mercredi à Schœlcher, accueil centre de loisirs ?

La mairie répond que l'équipe d'animation de Frapié participe déjà à l'accueil du mercredi au centre de loisirs Schœlcher garantissant ainsi une continuité éducative.

7.2 Quelles mesures seront prises pour éviter les dysfonctionnements constatés lors de la rentrée de l'accueil de loisirs du mercredi à Schœlcher lors de la rentrée scolaire prochaine ?

Afin de pouvoir apporter une réponse à cette question, il est demandé plus de précisions pour mieux comprendre ce qui est demandé.

7.3 Est-il prévu un stationnement réservé au personnel de l'école dans le nouveau parking actuellement en cours de conception ?

Non. Il y a actuellement depuis le mois de Mai, un accès au parking en face du gymnase Guimier rendu possible au personnel de l'école. La directrice a vu cela avec le Service des sports et Mr Haudrechy qu'elle remercie vivement.

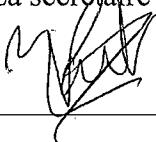
7.4 Quand la rue Solférino sera mise en sens unique ?

La rue devrait être mise en sens unique au mois de Septembre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

A Houilles, le mardi 3 juin 2025

La secrétaire



Le président

